

# LA Gazette SILFIACOISE



➔ Kannadig an ti-kër Silieg ➔

## lever de rideau...

<b>EDITO.....</b>	<b>P.3</b>
<b>À LA UNE.....</b>	<b>P.5</b>
<b>LES GROS DOSSIERS.....</b>	<b>P.7</b>
<b>LES BRÈVES.....</b>	<b>P.13</b>
<b>COUP D'OEIL EN ARRIÈRE.....</b>	<b>P.16</b>
<b>LES PRATIQUES.....</b>	<b>P.18</b>
<b>LE COIN DES ASSOS.....</b>	<b>P.22</b>
<b>AGENDA.....</b>	<b>P.23</b>

Chères Silfiacoises, chers Silfiacois.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore si une reprise de la circulation du coronavirus nous imposera cet automne des mesures plus contraignantes que celles que nous sommes déjà tenus de respecter : port du masque dans les lieux publics fermés, respect de règles strictes de distanciation sociale, annulation des événements présentant le risque de se transformer en « cluster »...

Depuis six mois, nous sommes, collectivement, soumis à une épreuve inédite. S'il fallait lui trouver un seul intérêt, ce serait d'avoir mis en évidence la solidarité dont nous sommes capables. À Silfiac comme ailleurs, de nombreuses initiatives, visibles ou invisibles, l'ont rendue supportable. Pendant le confinement, un réseau de proximité s'est mis en place pour que personne ne se retrouve dangereusement isolé. Quand il était impossible de trouver des masques, certains en ont spontanément fabriqués pour d'autres, chez eux ou à la salle polyvalente, dans le cadre de l'atelier éphémère. Nos enseignants ont lutté sans répit pour que les élèves privés d'école ne décrochent pas et nos employés communaux ont mis en œuvre de lourds protocoles pour que celle-ci puisse réouvrir. Nos entreprises et notre commerce ont continué de nous servir. Nos soignants – ils sont plusieurs à résider sur la commune – ont « tenu le choc ». Merci à toutes et tous !

Et s'il fallait retenir de cette crise un deuxième point positif, ce serait d'avoir montré que nos petites communes rurales ont bien des atouts à offrir à leurs habitants, surtout quand la grande machine mondialisée a des ratés. Le rôle central de nos agriculteurs dans notre sécurité alimentaire a été rappelé, comme l'attrait de nos sites touristiques où l'on peut respirer, loin de la foule. Gageons qu'on en reparlera...

Pour une nouvelle équipe municipale, c'est évidemment une « drôle de façon » de commencer un mandat. Pour autant, nous nous sommes attaqués sans perdre de temps à plusieurs dossiers importants, sans ménager notre temps. Citons, entre autres, le nouveau projet de cantine, le plan voirie 2020, le programme d'investissement 2021, le « réveil » du site Internet, les projets éoliens, les procédures juridiques en cours, la gestion du Domicile Partagé pour personnes âgées désorientées... S'y ajoutent, bien sûr, la mise en place des instances des organismes auxquelles nous participons : Pontivy Communauté, le SADI (Service D'Aide à Domicile Intercommunal), Morbihan Énergie, etc. Enfin, nous avons établi le contact avec de nombreux partenaires incontournables de l'action communale : la préfecture, le département, les nouvelles équipes des communes voisines, les pompiers, les gendarmes, les associations locales et nationales d'élus, etc. Peu visible, ce travail est pourtant essentiel : bien des sujets pouvant peser lourd sur notre avenir se jouent en effet loin de la rue Paul Le Bourlay !

Nous avons aussi rencontré tous les habitants qui le demandaient et taché de répondre à leurs attentes. En entraînant l'annulation des nombreuses fêtes et événements qui, d'ordinaire, rythment la vie de notre commune, la crise de la Covid-19 ne facilite pas les échanges informels, si importants pour la vitalité de la démocratie locale. Espérons que les conditions seront bientôt réunies pour les retrouver. En attendant, n'hésitez pas à transmettre à la mairie ou directement à vos élus vos suggestions et remarques.

Les petites communes doivent souvent faire face aux mêmes problèmes que les grandes, sans leurs moyens (humains, techniques, financiers). Silfiac elle est l'une des seules de moins de 500 habitants à avoir conservé son école, gage de vie et d'avenir. À lui seul, l'entretien des routes absorbe l'essentiel de son budget d'investissement. Il nous faut donc faire avec moins qu'ailleurs. Il n'y a pas d'autre solution que d'être imaginatifs et mobilisés. 11 élus ne peuvent suffire à la tâche : tout le monde doit mettre la main à la pâte. Les anciens diront que c'était comme ça autrefois et que la vie au village n'en était que plus gaie. Vous êtes déjà nombreux à le faire. Nous continuerons à vous proposer régulièrement de nouvelles occasions. Ne serait-ce que pour le plaisir de se retrouver.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Vos élus municipaux

# VOS ÉLUS MUNICIPAUX



**Christophe Cocherel**

Travaux, voirie, agriculture, environnement  
mail : christophe.cocherel@silfiac.fr



**Cindy Maho**

Affaires scolaires  
mail : cindy.maho@silfiac.fr



**Olivier Constant**

Maire, membre des commissions Aménagement du territoire et Environnement - Transition énergétique de Pontivy Communauté, membre du Conseil Syndical de Morbihan Énergies.  
mail : olivier.constant@silfiac.fr



**Amalia Modica**

Culture, sport, vie associative  
mail : amalia.modica@silfiac.fr



**Claude Cotton**

Culture, sport, vie associative. Membre de la commission Tourisme et patrimoine de Pontivy Communauté.  
mail : claude.cotton@silfiac.fr



**David Monpas**

Travaux, voirie, agriculture, environnement  
mail : david.monpas@silfiac.fr



**Murielle Kerdreux**

Première adjointe, gestion courante, logement, urbanisme, aménagement du territoire. Membre de la commission Solidarité - Projet de territoire - Mutualisation - Affaires générales de Pontivy Communauté.  
mail : murielle.kerdreux@silfiac.fr



**Camille Perret**

Troisième adjointe, affaires sociales, grand-âge, jeunesse. Représentant la commune à l'Association Mission Locale du Centre Bretagne.  
mail : camille.perret@silfiac.fr



**Frédérique Le Manach**

Affaires sociales, grand-âge, logement. Membre de la commission Habitat de Pontivy Communauté, membre du bureau du SADI (Service d'Aide à Domicile Intercommunal)  
mail : frederique.llemanach@silfiac.fr



**Samuel Pasquier**

Deuxième adjoint, travaux, voirie, agriculture, environnement.  
mail : samuel.pasquier@silfiac.fr



**Zinon Zygkostiots**

Systèmes d'information, communication.  
mail : zinon.zygkostiots@silfiac.fr

# à la Une



## LE MAXIMUM DE PRODUITS LOCAUX À LA CANTINE

Le 3 juillet dernier, Lenaïck Rouzo a, pour la dernière fois, préparé leur déjeuner aux enfants de l'école de Silfiac. Après 19 ans passés derrière les fourneaux de la cantine - et plus de 110 000 repas servis - elle prend une retraite bien méritée. Cette journée particulière s'est conclue sous le soleil, dans la cour de l'école, autour d'un verre de l'amitié rassemblant les enseignants, les élus et les parents d'élèves, dans une atmosphère chaleureuse. Lenaïck ne manque pas d'envies et de projets et leur a assuré qu'elle ne craignait pas de s'ennuyer.

Dans la longue histoire de la cantine de Silfiac, c'est une nouvelle page qui s'ouvre avec, au menu, des changements importants. Gaël Le Tallec, Silfiacois résidant au Grand Roz et ayant longtemps officié au restaurant Coriandre, à Trémargat, prend le relais. Ceux qui sont venus aux derniers repas de Noël de l'école ont pu apprécier la créativité et la qualité de sa cuisine. Dans la dynamique de plusieurs expériences menées par d'autres communes - notamment Neulliac - et du Plan Alimentaire Territorial de Pontivy Communauté, il a pour mission de travailler à partir du maximum de produits locaux, achetés en direct et transformés sur place. Une plus grande place sera aussi accordée aux produits bio. Gaël sera maître de ses menus et de ses achats. Toujours pour soutenir la vitalité de notre territoire, il travaillera avec La Belle Époque, l'épicerie du bourg. Sa feuille de route comprend aussi un volet pédagogique, la cantine ayant naturellement vocation à être, pour les enfants, une école du goût, du bien-manger et de la lutte contre le gaspillage. Ceux-ci pourraient d'ailleurs mettre la main à la pâte dans le cadre d'ateliers mis en place avec les enseignants. Gaël a bien d'autres projets dans ses frigos, comme ceux d'ouvrir progressivement la cantine à d'autres publics, dont les enseignants, le personnel communal ou les anciens de la commune. Un dernier détail, qui a son importance : les expériences menées ailleurs ont montré que, avec ce type d'organisation, les repas ne revenaient pas plus cher qu'en faisant largement appel à la sous-traitance, les quantités étant calculées au plus près des besoins réels des enfants. La charge ne sera donc pas plus lourde, ni pour la commune, ni pour les familles.



## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

54 enfants sont inscrits à l'école Louise Favennec en cette rentrée 2020. C'est un chiffre suffisant, qui assure le pérennité de nos trois classes. Céline Kérihuel, notre enseignante de cycle 1, est en congé maternité jusqu'au 02 novembre. Le nom de son remplaçant est Nassim Ridaoui. Il travaillera avec Marie-Hélène Le Fur, notre agente territoriale spécialisée des écoles maternelles. Nouvelle à l'école, Sylvie Jehanno sera en charge de la classe de cycle 2. Martine Steunou, directrice, reste en charge des CE2-CM1-CM2. L'équipe est complétée par Cathy Raikes et Sylviane Cabel, qui se chargeront notamment des garderies du soir et du matin.



# GAËL LE TALLEC, NOTRE NOUVEAU CHEF EN 5 RECETTES...

## TON PLAT PRÉFÉRÉ ?

Bizarrement, peut-être... les sandwiches ! On peut y mettre tout ce qu'on veut, varier les pains, les servir chauds, froids, gratinés, y mettre une petite préparation maison avec des herbes du jardin... Et puis, les enfants aiment participer et réaliser leurs propres créations. Cela dit, un bon gigot d'agneau à la cuillère, frictionné aux épices douces et enfourné des heures à basse température, n'est pas pour me déplaire non plus.

## TON DESSERT PRÉFÉRÉ ?

Le cheesecake, sur un fond de biscuits écrasés cuit au four et avec un bon petit coulis de fruits rouges.

## LA PREMIÈRE RECETTE QUE TU A APPRIS, ENFANT ?

Les fameux «œufs farcis aux sardines» d'un livre de cuisine pour enfants des années 80 dans lequel on piochait des recettes de temps à autre, mon frère et moi. On invitait les copains ou les cousins et c'est nous qui préparions le repas, sous surveillance bien sûr. Je devais avoir 7 ou 8 ans.

## LA RECETTE QUE TU FAIS LE PLUS SOUVENT ?

La blanquette de veau est une recette «tradition» chez nous. On n'y met pas de champignons, juste des carottes et évidemment thym, laurier, ail et oignon piqué au clou de girofle pour le bouillon, une petite branche de céleri si ça traîne par là, une pointe de muscade pour finir, et éventuellement un filet de citron.

## ET AUSSI...TON PROJET POUR LA CANTINE DE SILFIAC ?

Mon projet est assez simple. Il s'agit principalement de cuisiner en fait-maison et de revenir au plus près de notre cantine, de travailler avec des producteurs que je pourrai rencontrer et qui soient à même de me conseiller sur leurs produits, de me donner des idées, même. Élaborer des menus deux mois à l'avance, ce n'est pas pour moi ! Évidemment, il faut aussi contenter les enfants, ce qui n'est pas toujours simple. Il s'agit donc de travailler sur des bases classiques et d'apporter de petites touches d'inconnu, de découvertes pour leur permettre de développer leur goût et leur curiosité sans trop les brusquer.

## SA RECETTE : LES SABLÉS OLIVES ET PARMESAN

Ingrédients : 80 à 90g d'olives noires dénoyautées et coupées en petits morceaux, 175g de parmesan, 125g de farine et autant de beurre ramolli, du poivre, pas de sel. Malaxez le tout jusqu'à obtenir une certaine homogénéité, puis former un boudin régulier que l'on oublie quelques heures au réfrigérateur, bien enveloppé dans du film alimentaire. On coupe alors des tranches que l'on enfourne pour une douzaine de minutes à 180°C, sur du papier cuisson. Les sablés doivent être colorés. On les dégustera tièdes et fondants ou froids et plus croustillants. Pour davantage de fermeté, on peut aussi les laisser sécher un fois coupés, avant la cuisson. Enfin, on peut improviser et s'amuser en remplaçant le parmesan par du Comté ou du Beaufort, les olives par des tomates séchées, ajouter une pincée de thym, etc... Place à l'imagination...



## PROJETS ÉOLIENS : OÙ EN EST-ON ?

Les projets de création, d'extension ou de rénovation de parcs éoliens se multiplient dans les territoires ruraux. Silfiac et les communes voisines n'échappent pas à ce mouvement de fond, porté par les engagements de la France en matière de rééquilibrage de son mix énergétique en faveur des énergies renouvelables, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Rares sont les mois durant lesquels un nouveau développeur ne contacte pas la mairie, alors que toutes les zones potentielles ou presque sont déjà à l'étude. Par rapport à celles qui font partie de notre paysage, les éoliennes à venir sont plus puissantes et donc plus hautes, le plus souvent 150 mètres en hauteur de pâles (pour mémoire, celles du Savello culminent à moins de 100 mètres).

## LA SITUATION EXACTE

Sur la commune de Silfiac et dans ses alentours immédiats, plusieurs projets d'implantation de nouveaux parcs éoliens sont en cours (voir la carte ci-jointe). Tous étaient lancés avant l'arrivée de l'équipe municipale actuelle. Il n'est pas simple d'avoir une vision complète de la situation, aucun organisme n'étant en charge de rassembler, d'authentifier et de publier l'information. Ce panorama est le résultat d'un long travail de recherches et de contacts. Il est très probablement assez proche de la réalité.

**Le projet le plus avancé, dit du parc du Houarn, se trouve sur la commune de Séglien.** C'est aussi le plus visible à ce jour puisque son mât de mesure se dresse à proximité de la route de Guémené depuis plus d'un an et demi. Il a fait l'objet de plusieurs publications, dans la presse mais aussi de la part de la municipalité de Séglien, ainsi que d'une démarche de concertation préalable auprès des riverains (dans un rayon d'un kilomètre) par l'entreprise qui le porte : valeco. Selon les informations en notre possession, celle-ci envisage à ce jour de dresser 6 éoliennes hautes de 150 mètres en bout de pâles, alignées le long des limites de la commune de Silfiac jusqu'à celles de Langoëlan, à proximité des villages de Pont Samoël, la Crois du Roz, le Grand Roz et le Petit Roz, placés sous les vents dominants.

**Le deuxième, dit du parc de Bellevue, est situé sur la commune de Silfiac, en surplomb des villages du Rest, du Taulo et du Petit Taulo.** Il se matérialisera très probablement dès septembre par la pose d'un mât de mesure. À ce jour, l'implantation des éoliennes dans le secteur étudié n'est pas précisée. Selon les dernières informations transmises par le développeur, la société Boralex, elles seraient au nombre de 3 à 4, d'une hauteur de 150 mètres.

**Le troisième, toujours sur la commune de Silfiac, se répartit sur trois sous-secteurs (au dessus du Nilizien, à Mané Créménie et à Lann Silieg) dans le nord-ouest de la commune.** Porté par la société VSB, il comporterait de 4 à 6 éoliennes de 90 mètres de hauteurs. Ce secteur se situe en effet sur un couloir militaire qui en limite la taille. Selon certaines informations non confirmées, cette contrainte pourrait être levée.

**Sur la commune de Perret, dans le prolongement du parc du Savello, un projet de 5 éoliennes de 90 mètres en hauteur de pâles, autorisé, est en attente depuis plusieurs années.** Des difficultés de raccordement rendraient sa réalisation peu intéressante financièrement mais elle ne peut être complètement exclue.

**Le panorama ne serait pas complet sans citer les champs existants : celui du Savello, le long de la route de Gouarec, et les deux éoliennes de Langoëlan.** Vu leur âge, des projets de repowering, (c'est-à-dire de rénovation pour aller vers des puissances supérieures), ne sont pas à exclure.

## LA POSITION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Dans sa diversité, la nouvelle équipe municipale de Silfiac se retrouve sur un certain nombre de convictions fortes :

- la réflexion doit à minima se faire à l'échelle d'un territoire élargi aux communes voisines, voire plus largement encore, pour éviter l'accumulation en désordre des projets avec les conséquences qu'on peut imaginer sur nos paysages, et pour éviter concurrence et rancœurs entre communes voisines et entre habitants ;
- au-delà des impôts et des compensations dues par les exploitants, le maximum de la richesse produite doit rester sur le territoire ;
- les acteurs du territoire qui le souhaitent doivent pouvoir en bénéficier ;
- la décision doit être prise en toute transparence : à cette fin, l'information et la conduite de la concertation avec la population doivent être portées par les collectivités publiques elles-mêmes ou par des professionnels mandatés par elles ; les développeurs ne peuvent être « juge et partie » ; comme l'a montré la récente Convention Citoyenne pour le Climat, ces questions sont aussi un enjeu de démocratie ;
- pour être considérée comme une opportunité pour nos territoires ruraux, la production d'énergies renouvelables doit être raisonnable et équilibrée ; c'est aussi la condition pour recueillir l'adhésion du plus grand nombre ;
- cette production ne doit pas non plus participer d'une fuite en avant de nos sociétés en matière de consommation d'énergie ;
- au bout du compte, elle doit davantage resserrer les liens entre les acteurs du territoire que semer la discorde.

Ces objectifs ne sont pas inaccessibles. De nombreuses expériences réussies par des communes ou des Communautés de Communes, en Bretagne et ailleurs, le montrent. Elles peuvent nous inspirer. L'exemple le plus intéressant est sans doute celui de la toute proche Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB) qui a, il y a quelques années, repris la main sur plusieurs projets déjà engagés.

Ces expériences ont fait émerger et monter en compétence de nouveaux acteurs, capables de nous assister. Ils s'ajoutent à nos partenaires « naturels » sur ces questions. Pontivy Communauté, notamment, s'est doté pendant la précédente mandature d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) avec un certain nombre d'engagements forts sur la production d'énergie renouvelable. La création d'une société capable de porter juridiquement ses prises de participation dans les projets est à l'étude.

## CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS LES ÉLECTIONS

Avant même leur entrée en fonction, les nouveaux élus municipaux ont pris contact avec un bonne partie de ces partenaires actuels ou potentiels, et notamment :

- l'équipe municipale de Séglien ;
  - les équipes de Guern, Kergrist et Neulliac, qui ont aussi des projets éoliens à gérer ;
  - Pontivy Communauté, son nouveau Président, sa nouvelle Vice-Présidente en charge de la commission Environnement et Transition Énergétique et ses services techniques ;
  - Morbihan Énergies (notre syndicat mixte départemental qui dispose d'une forte capacité d'investissement) ; le maire a décidé d'être membre du Comité Syndical ;
  - Breizh Énergies (son « équivalent » régional) ;
  - la CCKB et son directeur technique ;
  - la communauté de communes de la Roche aux Fées ;
  - l'association Taranis ;
  - le réseau BRUDED ;
  - le bureau d'études et de conseil Sites à Watts, qui a accompagné la CCKB dans son projet ;
  - la société Boralex, qui développe le projet de Bellevue.
- Ils ont aussi rencontré les habitants de Silfiac qui souhaitent échanger sur ces sujets.

## AU PROGRAMME DE LA RENTRÉE

Les prochaines étapes, pour l'équipe municipale :

- demander l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de la première session de la commission Environnement et Transition Énergétique de Pontivy Communauté, en septembre ;
- accélérer l'engagement de la communauté de commune sur ce sujet, et notamment son projet de création

d'une société communautaire pouvant prendre des participations dans les projets ;

- jouer pour elle le rôle d'éclaireur, en lançant dès septembre un processus de réflexion élargi à plusieurs communes pour engager un nouveau dialogue avec les développeurs, en accord et avec l'appui de Pontivy Communauté.

La nouvelle équipe s'engage à agir en toute transparence vis-à-vis de la population. Son objectif est que tous les projets, dans tous leurs aspects, puissent être débattus publiquement suffisamment tôt pour être, le cas échéant, modifiés de manière significative, ou refusés. **Si vous souhaitez vous impliquer dans ce processus, vous pouvez vous signaler en contactant la mairie (02 97 27 60 13 – [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr))**

## L'ÉOLIEN EN 4 QUESTIONS

### 1) ÉOLIEN, COMMENT ÇA SE MONTE ?

En matière d'urbanisme, il suffit de se trouver à plus de 500 mètres d'une habitation pour que leur implantation puisse être envisagée. Fort d'un modèle économique désormais éprouvé, de puissantes entreprises travaillent à mettre en œuvre ce potentiel. Elles analysent les cartes, démarchent les communes et, avec leur accord (ou sans parfois, semble-t-il), les occupants des terrains concernés. En pratique, tous les sites identifiés ne pourront pas être exploités. C'est notamment le cas si la ressource en vent s'annonce insuffisante, les impacts environnementaux prévisibles excessifs, le coût du raccordement au réseau trop élevé... L'existence d'un couloir aérien peut aussi limiter la hauteur des machines. Tous ces points font l'objet d'une longue phase d'études (2 à 3 ans) dont l'un des principaux « temps forts » est la pose d'un mât de mesure qui, bien souvent, matérialise pour la première fois le projet aux yeux des riverains. Si elles sont concluantes, ces études débouchent sur une demande d'autorisation en préfecture, dont l'instruction comporte obligatoirement une enquête publique, passage obligé pour la délivrance d'un permis de construire. Celui-ci fait souvent l'objet de recours, si bien qu'il est rare qu'un projet aboutisse en moins de 5 à 6 ans. Le risque d'échec marque le modèle économique du secteur et amène les développeurs de parcs à mettre à l'étude de nombreux projets pour espérer se rattraper financièrement sur ceux qui aboutiront.

### 2) QUELLE EST LA SITUATION DES PETITES COMMUNES ? QUI DÉCIDE ?

Si les communes ont, au bout du compte, un avis à émettre, celui-ci n'est que consultatif. Quant au préfet, il est lui-même tenu par le cadre réglementaire. Aussi, en cas de désaccord avec un développeur (réalisation ou non du projet, nombre et implantation des machines...), s'opposer ne suffit pas : il faut enrichir l'instruction du dossier de manière à faire valoir, en droit, ses arguments.

D'une manière générale, les communes – et particulièrement les petites – sont démunies pour engager avec les développeurs un échange équilibré. Il leur faudrait pour cela s'assurer les services d'un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés, sans la certitude de « retrouver leur billes », un projet n'étant jamais sûr d'aboutir. Aussi acceptent-elles le plus souvent des projets clé-en-main, jusqu'à l'information de la population et l'organisation de la concertation.

### 3) QU'EST-CE QUE ÇA RAPPORTE ?

Un parc de 4 éoliennes puissantes (4 MW) rapportera à la commune, chaque année pendant 20 ans, une trentaine de milliers d'euros de retombées fiscales, auxquels s'ajoutent de 150 à 200 000 euros de compensations diverses, notamment pour l'usage de la voirie. La communauté de communes bénéficiera, quant à elle, de retombées financières près de 4 fois supérieures. L'incitation financière à la réalisation de tels projets est donc importante.

### 4) Y-A-T-IL DES MARGES DE MANŒUVRES ?

Les communes, ou les communautés de communes qui investissent temps, énergie voire finances pendant la phase d'étude peuvent voir cet effort valorisé sous forme de participation au capital, ce qui ouvre droit à une part des bénéfices, en plus des sommes déjà citées. À elles ensuite de partager équitablement cette part entre les acteurs du territoire engagés ou concernés. Selon son importance, cette participation au capital peut aussi leur permettre de peser sur la gouvernance des parcs, par exemple pour exiger que le maximum d'entreprises du territoire participent à leur construction puis à leur maintenance.

Quelle que soit leur niveau d'engagement, seules les collectivités – communes et communauté de communes – sont en position d'élargir la réflexion à l'échelle du territoire et de faire prévaloir l'intérêt commun. Les développeurs, n'ont pas à prendre en compte dans leurs études les projets voisins. Ils ne produisent pas non plus de simulations paysagères globales, comme si la réalisation de plusieurs parcs dans le même secteur n'avait pas d'impact particulier...

## PLUi : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Après 5 ans de travail, le processus d'élaboration du PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire – entre dans sa dernière ligne droite avec l'enquête publique, qui se tiendra du 7 septembre au 16 octobre.

Ce document fixe pour une durée de 10 ans les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de Pontivy Communauté et donc sur notre commune.

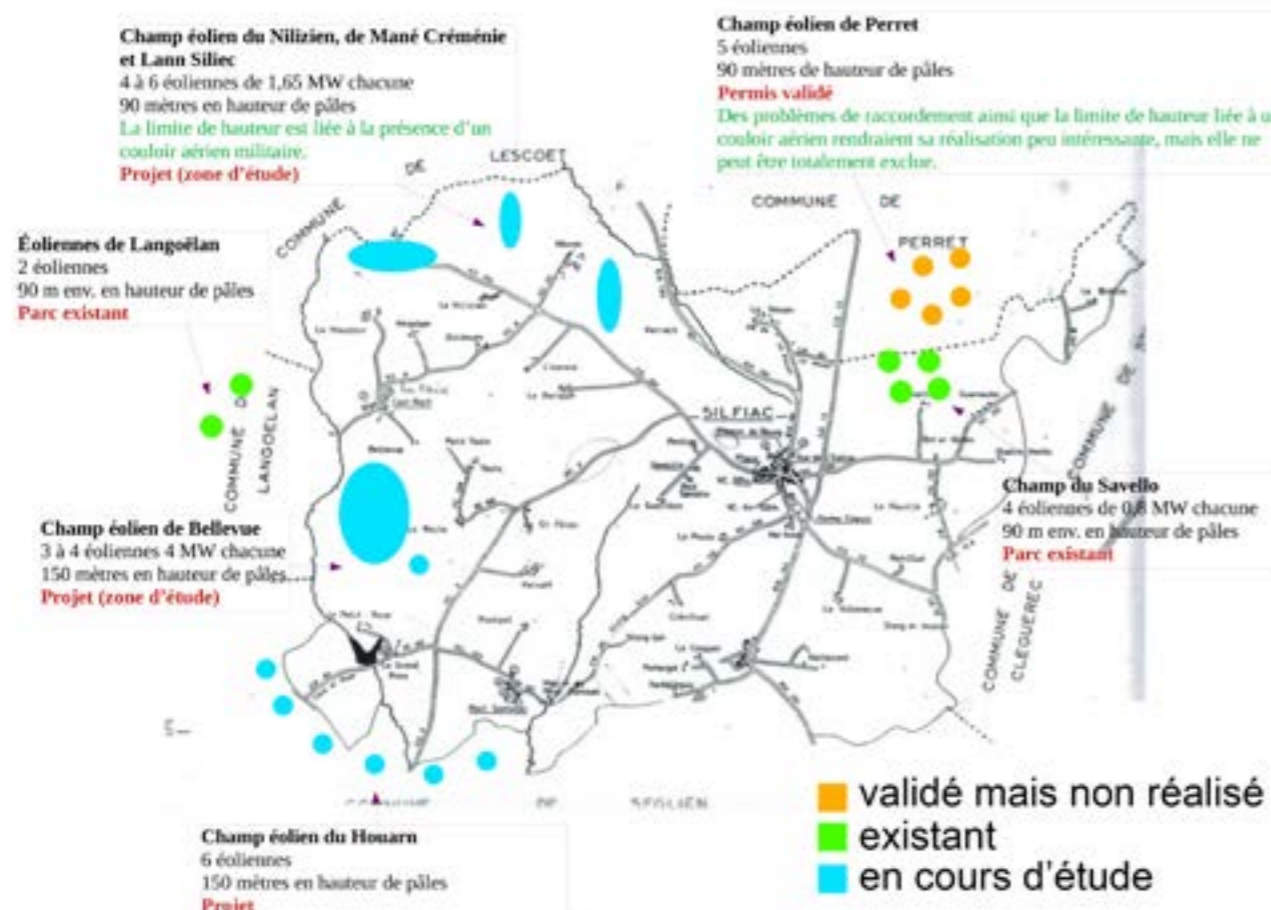
Devant l'exigence fixée par l'État de limiter au maximum la destruction d'espaces agricoles ou naturels, seuls le bourg et Ker Joseph demeurent, dans leur périmètre bâti actuel, ouverts à la construction de nouvelles habitations, à peu d'exceptions près. Par ailleurs, de nombreux éléments de paysages, comme les bois et talus, sont désormais protégés.

Dans les autres secteurs de la commune, certains changements de destination pour les bâtiments existants demeurent possible - par exemple la transformation d'une grange en habitation, en gîte ou en bureau – mais ils doivent absolument être prévus dans le cadre du PLUi. De plus, ils ne peuvent porter que sur des bâtiments à valeur patrimoniale, qui ne sont pas à l'état de ruine. Les propriétaires concernés doivent donc absolument les faire enregistrer au cours de l'enquête publique. Après, il sera trop tard : aucun permis de construire pour effectuer leur transformation ne pourra plus être accordé.

L'entrée en vigueur du PLUi est prévue le 1er mars 2021.

> Pour accompagner les Silfiacois, l'équipe municipale organise à la mairie une permanence spéciale le samedi 12 septembre, de 10h à 12h.

## Silfiac, état des lieux



## L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN PRATIQUE

L'enquête publique se tiendra du lundi 7 septembre 2020 à 9h00 au vendredi 16 octobre 2020 à 17h00 inclus.

### DOSSIER D'ENQUÊTE

Les pièces du dossier seront consultables :

- en ligne, entre ces dates à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/plui-pontivy>;
- sur support papier aux lieux d'enquête mentionnés ci-dessous ;
- sur poste informatique dans chacun de ces lieux d'enquête.

### PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

Le public pourra formuler ses observations et propositions éventuelles :

- sur le registre numérique accessible depuis l'adresse mentionnée ci-dessus ou à partir de l'adresse suivante : [plui-pontivy@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-pontivy@mail.registre-numerique.fr). Les observations adressées par courriel seront consultables sur le registre numérique ;
  - sur les registres d'enquête tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête dans les locaux de Pontivy Communauté ainsi que dans les mairies identifiées comme lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
  - par voie postale à Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan à Pontivy (56300) à l'attention de la présidente de la commission d'enquête relative au PLUi et au zonage d'assainissement ;
  - par oral et écrit auprès des membres de la commission d'enquête lors des permanences qu'ils tiendront dans chacun des lieux d'enquête.
- Aucune observation ou proposition reçue après le vendredi 16 octobre à 17h00 ne pourra être prise en considération par la commission d'enquête.

## PERMANENCES

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors des permanences, et notamment :

À Pontivy, au siège de Pontivy Communauté :

- Le lundi 7 septembre 2020 de 9h00 à 12h00,
- Le mercredi 23 septembre 2020 de 14h00 à 17h00,
- Le lundi 5 octobre 2020 de 9h00 à 12h00,
- Le vendredi 16 octobre 2020 de 14h00 à 17h00.

À la mairie de Cléguérec :

- Le lundi 7 septembre 2020 de 14h00 à 17h00,
- Le samedi 3 octobre 2020 de 9h00 à 11h30,
- Le vendredi 16 octobre 2020 de 9h00 à 12h00.

Même chose mais en anglais

## PLUI: THE FINISHING STRAIGHT

After 5 years of work, the process of developing the PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire - is entering the finishing straight with the public inquiry, which will be held from September 7 to October 16 2020.

This document sets the urban planning rules applicable to Pontivy Community, and therefore to our Commune, for a period of 10 years. Faced with the requirement by the State to limit the destruction of agricultural or natural spaces as much as possible, only the Bourg and Ker Joseph remain, in their currently developed area, open to the construction of new homes, with a few exceptions.

In addition, many landscape features, such as woods and talus, are protected. In other sectors of the Commune certain changes of use for existing buildings remain possible - for example, the conversion of a barn into a dwelling, into a gîte or into an office - but they must be anticipated explicitly within the framework of the PLUi. In addition, they can only relate to buildings with heritage value, which are not in a state of ruin. It is therefore imperative that the owners concerned have them registered during the public inquiry. After that, it will be too late: no building permit for their conversion will be able to be granted.

Entry into force of the PLUi is scheduled for March 1, 2021.

**The municipal team (CM) will be present at a special session at the Mairie on Saturday, September 13, from 10 am to noon to support the people of Silfiac.**

### The public inquiry in practice

The public inquiry will be held from Monday September 7, 2020 at 9:00 a.m. to Friday October 16, 2020 at 5:00 p.m. inclusive.

### Investigation file

The documents in the file will be available for consultation: online, between these dates at

<https://www.registre-numerique.fr/plui-pontivy>;

In hard copy at the places of investigation mentioned below;

On a computer in each of these places of investigation.

### Participation in the survey

The public will be able to record their comments, observations and possible proposals: On the digital register accessible from the address mentioned above or from the following address: [plui-pontivy@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-pontivy@mail.registre-numerique.fr).

The comments sent by email will be searchable on the digital registry; on the investigation registers kept available to the public during the investigation at the premises of Pontivy Community as well as in the Mairies identified as places of investigation, on the usual public opening hours;

By post to Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan in Pontivy (56300) for the attention of the president of the commission of inquiry relating to the PLUi and the sanitation zoning;

Orally and in writing to the members of the inquiry commission during the sessions they will hold in each of the places of inquiry.

No comments or proposals received after Friday, October 16 at 5:00 p.m. can be taken into consideration by the board of inquiry.

Commission of Inquiry

The commission of inquiry, represented by one or more of its members, will be available to the public to receive their observations

and proposals throughout this period and in particular:

In Pontivy, at the headquarters of Pontivy Communauté :

Monday September 7, 2020 from 9 a.m. to 12 p.m.,

Wednesday September 23, 2020 from 2 p.m. to 5 p.m.,

Monday, October 5, 2020 from 9 a.m. to 12 p.m.,

Friday October 16, 2020 from 2 p.m. to 5 p.m.

At the Mairie de Cléguérec

Monday September 7, 2020 from 2 p.m. to 5 p.m.,

Saturday October 3, 2020 from 9:00 a.m. to 11:30 a.m.,

Friday, October 16, 2020 from 9 a.m. to 12 p.m.

## ZONAGE DES EAUX PLUVIALES À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Avis d'enquête publique relative à l'élaboration du du 07 septembre 2020 (9h) au 16 octobre 2020 (17h) inclus.

Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en ligne, 7j/7, 24h/24 à l'adresse [www.silfiac.fr](http://www.silfiac.fr)
- sur support papier ou informatique en mairie et dans les lieux identifiés comme lieux d'enquête.
- Le commissaire enquêteur sera présent :
  - ◆ À la mairie de Silfiac : le mardi 8 septembre de 9h00 à 12h00.
  - ◆ Au siège de Pontivy Communauté : le 05 octobre de 9h00 à 12h00.
  - ◆ À la mairie de Noyal Pontivy : le 09 octobre de 9h00 à 12h00.

Le public pourra consigner ses observations et propositions.

Détail des modalités de l'enquête publique affiché en mairie.

les Brèves



## ➔ INVESTISSEMENT : PRIORITÉ À L'ÉQUIPEMENT DE L'EMPLOYÉ COMMUNAL

Pour pouvoir obtenir des subventions, le programme d'investissements d'une commune doit être arrêté plusieurs mois à l'avance. C'est donc ceux qui seront réalisés en 2021 qui viennent d'être décidés. Par prudence, la nouvelle équipe avait fait le choix de repousser l'achat indispensable d'un nouveau tracteur-tondeuse, initialement prévu en 2020. C'est finalement un matériel polyvalent et évolutif qui sera acquis. Le reste-à-charge pour la commune, subventions déduites, sera plus important mais le temps gagné par les employés communaux devrait le compenser rapidement, notamment sur l'entretien des terrains stabilisés.

Par ailleurs, la réflexion est engagée sur le déménagement de l'atelier communal. Plusieurs d'entre vous nous l'ont fait remarquer quand nous les avons rencontré, avant les élections : l'ancienne ferme communale qui l'abrite aujourd'hui présente plusieurs inconvénients. Elle ne comporte pas de local suffisamment vaste et fonctionnel, tout en comptant plusieurs bâtiments que la commune n'est pas en mesure de valoriser. Quand une solution de remplacement aura été choisie, elle sera vendue, pour autofinancer l'opération.

Le montage d'un tel projet prenant plusieurs mois, l'objectif est de le boucler d'ici la fin 2022.

**N'hésitez pas à nous donner vos idées sur ce projet de nouvel atelier.**

La mise en œuvre effective des investissements projetés dépend évidemment de l'obtention des subventions visées.

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROJETÉS POUR 2021

- Tracteur-tondeuse + gyrobroyeur + désherbeur de chemin ou de terrain stabilisé.
- Réparation d'un vitrail de la Chapelle Saint-Laurent

## ➔ PROGRAMME DE VOIRIE 2020

C'est le premier poste d'investissement de la commune – régulièrement plus d'un tiers des dépenses – et, pourtant, il suffit à peine à faire face à l'urgence. Il est décidé dans ses grandes lignes près d'un an à l'avance. Cette année, il a cependant été légèrement modifié par rapport à ce qui était prévu pour donner la priorité aux portions les plus dégradées et pour curer les fossés les plus susceptibles de déborder. Le gravillonnage des deux voies du lotissement a été réalisé début septembre. Les opérations de goudronnage à Kermaria, à Coet Roc'h, au Grand Roz, dans le virage de la route de Séglien à Saint Laurent et à la déviation du bourg (à la hauteur du terrain de foot) sont programmées du 14 au 16 septembre. Elles nécessiteront quelques déviations de circulation, provisoires.

## ➔ REJOIGNEZ LA COMMISSION SOCIALE !

Une commission sociale va être créée afin de remplacer le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS).

Ce dernier n'est plus obligatoire dans les communes de moins de 1500 habitants.

Cette commission aura pour but de :

- veiller sur nos aînés ;
- proposer des activités aux enfants et aux jeunes de la commune ou s'assurer de la transmission des informations pouvant les concerner ;
- permettre des rencontres et favoriser le lien entre les générations ;
- être un soutien en faveur des personnes pouvant se trouver fragilisées ou en difficultés de manière exceptionnelle.

De nombreux projets sont à poursuivre ou à inventer : repas des anciens, animation du Domicile Partagé, maintien à domicile, aide à la mobilité, bibliothèque municipale, partage de l'information, liens avec le centre de loisirs de Cléguérec...

**Tout le monde peut en faire partie.** Nous vous proposons une réunion d'information et d'échange le mardi 22 Septembre à 18h30 à la salle Triskell (derrière la salle polyvalente).

**Contact : [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr) ou 02 97 27 60 13**

## ➔ NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis le confinement où nous avons commencé à travailler par mél avec les habitants intéressés, deux réunions ont eu lieu à la salle Triskell pour élaborer la structure du nouveau site internet de la commune, en présence d'une dizaine de personnes. A ce jour une structure a été établie et les habitants participants aux réunions ont commencé à travailler pour alimenter les différentes rubriques du site. En parallèle une discussion a été enclenchée pour la création d'un comité rédactionnel (élu(e)s et habitant(e)s).

Une réunion aura lieu à la rentrée pour avancer sur le projet.

**Contact, pour participer : [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr) ou 02 97 27 60 13**

## ➔ PARLONS TRAVAUX !

À l'occasion de la permanence du **samedi matin du 12 septembre**, les élus en charge des travaux se tiendront à la disposition des habitants pour discuter, autour d'un café, des futurs chantiers de la commune.

Une bonne façon de faire le plein d'idées.

## ➔ LA COMMISSION ESPACES NATURELS, POUR LES PASSIONNÉS DE NATURE !

Tourbières, bois, prés humides, friches, chemins... la commune possède de nombreux espaces d'intérêt écologique à entretenir et à valoriser. Ce sera la tâche d'une commission Espaces Naturels, que la nouvelle équipe souhaite mettre au travail rapidement. De nombreuses idées circulent déjà : éco-pâturage, sanctuarisation de certaines parcelles pour servir de refuge à la faune sauvage, contrôle des plantes et espèces invasives...

N'hésitez pas à venir en discuter lors de la permanence du samedi matin du 19 septembre.

**Idées, passion et énergie bienvenues !**

**Contact : [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr) ou 02 97 27 60 13**

## ➔ CHANTIER PARTICIPATIF ÉLAGAGE-BROYAGE : LE 14 NOVEMBRE

Ce sera le deuxième « grand » chantier participatif communal, avec grand pique-nique convivial offert à la fin. Il est programmé le samedi 14 novembre, de 8h30 à 13h00. Il s'agit de tailler les haies communales puis de broyer le bois, de manière à fournir du paillage à l'équipe d'entretien. Le surplus ira aux habitants suivant des modalités à définir. Amener tronçonneuses, sécateurs et équipement de sécurité. La mairie fournit le broyeur.

**Inscription : [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr) ou 02 97 27 60 13**

## ➔ MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Mutuelle, la Mutuelle Familiale destinées à la population de Cléguérec, St-Aignan, Ste-Brigitte, Séglien, Silfiac, Kergrist, Malguénac et Neulliac propose des permanences pour vous présenter ses prestations santé. Elles auront lieu à la mairie de Cléguérec de 10 à 12h :

- mardi 06 octobre 2020
- mardi 03 novembre 2020
- mardi 1er décembre 2020

**N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !**

Mairie de Cléguérec, 10 place Pobeguin 56480 CLÉGUÉREC.

**Infos/contact : Justine PLUOT - 02.97.64.17.99**

## ➔ MASQUES HOMOLOGUÉS

En prévision d'un éventuel rebond de la pandémie, la municipalité a constitué un stock de précaution, à raison d'un masque par habitant. Ce sont les masques en tissu, homologués, choisis par Pontivy Communauté. Toute personne ayant besoin de récupérer son exemplaire peut s'adresser à la mairie.

## ➔ REPAS DES ANCIENS REPORTÉ

Cet événement chaleureux réunit traditionnellement en automne, à la salle polyvalente, élus et anciens le temps d'un repas, très attendu. Dans le contexte sanitaire actuel, il n'est malheureusement pas prudent de le maintenir. Ce n'est que pour mieux se retrouver plus tard.



# Coup d'oeil en arrière



➡ **Mardi 12 mai**, rentrée des classes au sortir du confinement.

➡ **Samedi 22 mai**, la fabrique éphémère de masques ferme ses portes, à la salle polyvalente. En deux semaines, 400 masques ont été fabriqués, avant d'être mis à la disposition de tous, gratuitement.



➡ **Lundi 25 mai**, entrée en fonction du nouveau conseil municipal. Après plus de deux mois d'attente...



➡ **Vendredi 5 juin**, les boulistes à nouveau en piste !  
Pratiqué en plein air, le jeu de boules pouvait reprendre dès la fin du confinement. Pour cela, un solide nettoyage des terrains était indispensable. Grâce à leurs efforts, tout était fin prêt pour le premier entraînement, le 5 juin. Merci de respecter leur travail et de n'utiliser les terrains, qui sont à la disposition de tous, que pour jouer aux boules. Il y a bien d'autres endroits sur la commune pour faire, par exemple... des prouesses en vélo. À bon entendre !



➡ **Samedi 20 juin**, chantier participatif « entretien du bourg ». Plus de 50 Silfiacois-e-s ont répondu présents, dans une ambiance joyeuse, pour corriger les effets d'une année hors norme. Quelques jours plus tôt, une équipe avait fait le même travail à Saint Laurent. La veille, d'autres volontaires avaient tondu les moutons du lagunage, qui commençaient à avoir bien chaud.



➡ **Vendredi 3 juillet**, pot de départ en retraite de Lénéaïck Rouzo, notre cuisinière depuis 19 ans. Si on fait le calcul, elle aura préparé près de 110 000 repas !

➡ **Samedi 8 août, mardi 18 août et samedi 22 août** : chantiers participatif renouée du Japon. Aux abords du Domicile Partagé, une vingtaine de volontaires différents se sont relayés en trois chantiers pour contrôler cette plante très invasive. Plusieurs bénévoles de la Bascule Argoat sont venus en renfort pays du Roi Morvan lors du deuxième chantier, et plusieurs jeunes de la commune lors du troisième.



➡ Nettoyage de la fontaine du lotissement Oglenn Ar Vourc'h. Elle se cache à l'ombre des arbres et fait partie du patrimoine de la commune. Elle abrite de nombreux têtards, insectes et salamandres, indiquant aux habitants du quartier que le milieu est sain. Fin août, deux d'entre eux, Michèle et Sébastien, ont procédé à son nettoyage, avant de remettre les pierres déplacées. D'autres fontaines silfiacoises ont besoin des mêmes soins (mais pas au printemps, période de reproduction de leurs habitants). Avis aux amateurs !

➡ **Dimanche 9 août**, pardon de Saint Laurent. Une belle affluence, pour la seule manifestation de l'été sur la commune. Et le bœuf bourguignon à emporter était aux petits oignons.

➡ **Lundi 17 août**, embauche du nouveau cuisinier, Gaël Le Tallec. Avec deux semaines pour préparer sa cuisine, sélectionner ses fournisseurs, élaborer ses menus... Son contrat prévoit également qu'il épaulera Patrice Le Corronc, chargé de l'entretien de la commune, une journée par semaine.

*Toutes nos excuses par avance pour les initiatives ou événements oubliés, s'il y en a. Pour les prochains, n'oubliez pas de les annoncer puis d'en faire le compte-rendu en quelques lignes et photos à l'adresse [mairie@silfiac.fr](mailto:mairie@silfiac.fr)*



## CONTACTS AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Mairie de Silfiac  
rue Paul le Bourlay 56480 Silfiac  
mairie@silfiac.fr  
02 97 27 60 13

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h30 - 14h-17h Mercredi, Vendredi : 9h-12h30

- Permanences des élus tous les samedis hors périodes de vacances, de 10h00 à 12h00.  
Le calendrier des élus présent est disponible en mairie.

**RAPPEL :** annoncés quelques jours avant par voie de presse et d'affichage, les conseils municipaux sont publics. Ils sont au minimum au nombre de un par trimestre. Sauf exception, ils ont lieu le lundi à 19h. Avec l'accord du maire qui assure la police des débats, il est possible d'y prendre la parole. Les comptes-rendus ainsi que les délibérations prises sont disponibles en permanence en mairie et sur le site Internet de la commune.

## CANTINE ET GARDERIE

La cantine et la garderie municipales fonctionnent sur inscription. La garderie peut accueillir les enfants dès 7h30 le matin. La garderie du soir fonctionne jusqu'à 18h40. Une demande préalable doit être faite pour chaque utilisation irrégulière de ces services.

Renseignements au 02 97 27 60 13 (mairie)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle vous accueille tous les mercredi de 10h00 à 12h00 dans les locaux de la Mairie.

Abonnements

- Adultes : 3 euros
- Enfants et collégiens : 1,50 euros
- Enfants de l'École Louise Favennec : gratuit

Renseignements au 02 97 27 60 13 (mairie)

*Vous souhaitez vous investir dans les futures activités autour de la bibliothèque ?  
Vous êtes les bienvenu-e-s !*

## GESTION DES DÉCHETS

### RECYCLAGE

Des sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles gratuitement en mairie, aux heures d'ouverture.

En raison de certains dérapages, Pontivy Communauté a demandé qu'ils soient remis par la secrétaire de mairie, en quantités raisonnables.



## VOUS SOUHAITEZ COMPOSTER VOS DÉCHETS POUR RÉDUIRE VOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

Toutes les personnes résidant sur le territoire de Pontivy Communauté peuvent obtenir un composteur gratuitement. Attention : les foyers ayant déjà reçu un composteur lors des précédentes sessions ne pourront en recevoir de nouveau.

La distribution se fait en règle générale tous les premiers mardi du mois à 18h sur inscription. Une petite formation de 30 minutes a également lieu pour échanger et transmettre les bases du compostage.

**Pour vous inscrire contacter le : 0 800 21 21 06 (appel gratuit).** Les composteurs seront remis uniquement aux personnes dont les noms seront inscrits. Le jour de la distribution, munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**RAPPEL :** les feux à l'air libre sont interdits toute l'année, dans tout le département, par arrêté préfectoral.

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE CLÉGUÉREC au Parc d'Activités de Bann Er Lann

♦ Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril :

- lundi de 14h à 17h
- mercredi de 10h à 12h et 14h à 17h
- Samedi de 9h30 à 12h et 14h à 17h

♦ Horaires d'été du 1er mai au 30 septembre :

- lundi de 14h à 18h
- mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h
- Samedi de 9h00 à 12h et 14h à 18h

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE GUÉMÉNÉ SUR SCORFF à la Z.a du Pré rulan

♦ Horaires d'hiver (01/11 au 31/03): 14h-17h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-17h30

♦ Horaires d'été : 14h-18h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-18h30

## PARKING

Rappel : le parking des véhicules est interdit sur la pelouse de la salle polyvalente et le long de l'accès pompier de la salle Triskell, excepté pour un temps limité (livraison de matériel).

Pour toute autre dérogation, contacter la mairie

## MOOVI'TAD



Appeler le  
02 97 01 55 34 (n° vert gratuit)  
pour réserver jusqu'à 16h la veille  
de votre déplacement.

### Tarifs :

- Ticket unité valable pour un aller : 2 €
- Carte 10 voyages : 15 €

Les tickets sont vendus directement dans les véhicules, auprès du conducteur, en espèces.

Pour plus d'information : MooviTAD-Guide-horaires-2020

## ➔ CHARDONS

Il n'est pas inutile de le rappeler : par arrêté préfectoral, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs. La destruction doit être effectuée de préférence par voie mécanique et terminée au plus tard avant leur floraison.



## ➔ POINT MOBILE SANTÉ | ADALEA

### POUR QUI ?

Il s'adresse aux personnes situées en zone rurale, en situation de précarité et/ou rencontrant des difficultés à engager des démarches en lien avec la santé.

### POURQUOI ?

- améliorer l'accès à la santé,
- aller vers les personnes les plus isolées,
- pallier les difficultés liées à la mobilité, l'éloignement des structures de soins, la démographie médicale en milieu rural.

### COMMENT ?

- Permanences de proximité devant la Maison Médicale de Cléguérec.
- Les prochains mardis de 9h15 à 12h15 : 29 Septembre, 27 Octobre, 24 Novembre, 22 Décembre.
- Intervention à la demande sur les communes limitrophes isolées.

Contact : Association Adalea - 07 68 08 52 07

## ➔ NUMÉROS UTILES

Pontivy Communauté : 02 97 25 01 70

Maison de la justice et du droit : 02 97 27 39 63

Point Infos Habitat : 02 97 07 12 97

Espace Info Énergie | Rénovation énergétique, aides financières : 02 97 07 12 98

ADIL | Conseils juridiques et financiers : 02.97.47.02.30

CAUE | Conseils en architecture : 02.97.62.40.90

## ➔ NOS ENTREPRISES

### BAR/ALIMENTATION/RESTAURATION

♦La Belle Époque – Épicerie/Dépôt de pain/Bar

2 rue de l'École – le Bourg – 02 97 27 60 11

Horaires d'ouverture : mardi 8H30-13H00/16H00-19H30 ;

jeudi 8H30-13H00/16H00-19H30 ; vendredi : 8H30-13H00/16H00-21H00 ;

samedi : 8H30-13H00/16H00-19H30 ; dimanche : 8H30/13H00

♦Le Moulin de Pont Samoël – Ma Cuisine – Café/crêperie/restaurant/gîte d'étape

1 Moulin de Pont Samoël – 02 57 72 01 00 – facebook

Horaires d'ouverture : du jeudi au dimanche de 12h00 à 23h00.

### COMPLEXE ÉVÉNEMENTIEL

♦Le Manoir d'Alexandre – Mariages, séminaires, réceptions...

2 Crénihuel 02 97 39 03 14 – 06 79 14 89 91 – site Internet

### COURS D'ANGLAIS

♦Sheelagh Smith

02 97 27 81 36 - sheelagh.smith@me.com

### COUVERTURE

♦David Le Guillou

7 kerseff 56480 SILFIAC – 06 73 56 34 20 – site Internet

♦Raikes couverture

3 Pont Samoël – 06 95 43 12 86 – site Internet

### ISOLATION

♦Auton'nome, isolation écologique

12 lot. Oglenn Ar Vourc'h – 06 79 52 17 13 – philippe-rouiller@orange.fr – site Internet

### GARAGE AUTOMOBILE, MÉCANIQUE

♦CalYoës – Auto Primo

La Lande de Silfiac – 02 97 08 56 37 – facebook

♦Ian Torode

4, Saint-Laurent – 02 97 38 62 82 – facebook

### MULTI-SERVICES

♦Silfiac Multiservices

2 Le Poulo - 02 97 27 61 24 – multiservices.david@orange.fr

♦JLV Multiservices

6 Pont Samoël – 06 73 82 15 49 – johann.leverger@orange.fr

### COMMUNICATION

♦Gaël Bergot, création de plaquettes publicitaires, logo, affiche, site internet...

06 37 16 19 05 – oosamanimoo@gmail.com

### TRANSPORTS

♦Transports Leparc

Le Bourg – 02 97 27 64 79



Pour apprendre, se détendre, se découvrir ou se dépasser et, pour les nouveaux arrivants sur la commune, le meilleur moyen de se faire rapidement des contacts !

Attention, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, certaines activités annoncées pourraient ne pas avoir lieu.

- **Amicale Laïque, organisation d'événements en soutien à l'école**  
Contact : Cindy Maho - mahocindy56@gmail.com
- **Amicale des Chasseurs**  
Contact : Mathieu Dupuis 06 37 40 25 65
- **Association Bretagne de Football en Marchant**  
Contact : 07 84 23 76 84 - abfm.infos@gmail.com facebook  
Entraînement jeudi 18h30-20h00 (à Cléguerec)
- **Ateliers créatifs (couture, tricot, crochet-peinture ou tout autre activité manuelle)**  
organisés par la Boule Silfiacoise, contacts ci-dessous  
Jeudi de 14h00 à 18h00 – salle Triskell
- **Ar Vinojenn Sklaër, organisation annuelle d'une course d'endurance équestre, nettoyage et entretien des chemins**  
Contact : Didier Lorès 06 85 46 71 94 lores.didier@wanadoo.fr
- **Jeux de cartes et de société**  
organisés par la Boule Silfiacoise, contacts ci-dessous  
*Suspension provisoire en raison de la Covid-19*
- **Boule Silfiacoise**  
Contact : Alain Petit, 06 20 38 55 47 – Christian Jacob 06 76 10 74 64 – Danielle Génin 02 97 38 60 86  
Mardi et jeudi à partir de 14h00 au boulodrome
- **Chêne-Houx-Hêtre, yoga**  
Contact : Michèle Pinsivy 06 07 10 09 50  
Lundi de 18 à 19h30 – salle Triskell
- **Cours d'anglais**  
proposés par l'Association Bretagne de Foot en Marchant, contacts ci-dessus  
2 fois par mois le jeudi de 18H à 19H30 – salle triskell
- **Kempo, art martial d'auto-défense**  
Contact : Warren Palmer 02 96 24 28 99  
Mardi (moins de 11 ans) et mercredi (adolescents et adultes), de 18h30 à 19h30
- **Les amis de Saint-Pierre et Saint-Laurent**  
organisation du Pardon annuel de la chapelle Saint Laurent, le 2e dimanche d'août  
Contact : Éric Guégan gueganeric@orange.fr



Tous les événements annoncés sont susceptibles d'être déprogrammés en raison de la pandémie.

- **19 septembre** : Journée mondiale du nettoyage de notre planète, organisé par le Conseil Communautaire des Jeunes de Pontivy Communauté. RDV 10h30, la Plaine, Pontivy
- **17 octobre** : couscous à salle polyvalente – sur réservation au n° 06 20 38 55 47 – organisation Amicale des boulistes
- **6 décembre** : arbre de Noël de l'école à la salle polyvalente

# 469

C'est le nombre d'habitants annoncés pour Silfiac par l'INSEE, suite au dernier recensement réalisé par Marie Dufour, début 2020. Il y a 5 ans, c'était 440 !

Des remarques ou des suggestions sur la Gazette ?  
mairie@silfiac.fr  
ou 02 97 27 60 13

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'UNE DES ACTIONS PROPOSÉES DANS CE NUMÉRO, TRANSMETTRE OU OBTENIR DES INFORMATIONS, ÉMETTRE UN AVIS OU FAIRE DES SUGGESTIONS LIÉES À LA VIE DE LA COMMUNE ? UN SEUL POINT DE CONTACT :  
MAIRIE@SILFIAC.FR - 02 97 27 60 13**



